



## Club de l'Embrunais de la Retraite Sportive



Président : Bernard TRESALLET  
2 Rue de la Pierre Blanche  
05200 PUY SANIERES  
Tél : 04 92 45 43 27 ou 07 82 82 01 92  
Courriel : [Cers05@gmail.com](mailto:Cers05@gmail.com)  
Site : [cers05.fr](http://cers05.fr)

**CODERS 05**

### DEMANDE D'ADHÉSION 2022-2023

Les informations renseignées ci-après sont soumises au Règlement sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) du 25 Mai 2018.  
Pour de plus amples détails voir les sites [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) et [ffrsreglementation@free.fr](mailto:ffrsreglementation@free.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Département et lieu de naissance : .....

Dernière profession exercée : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. Fixe..... Mobile.....

Courriel : ..... Sexe : **M / F**

LA CONDITION D'ADHESION A LA FFRS EST REMPLIE (+ de 50 ans) : OUI / NON

SI NON, DÉROGATION DU PRÉSIDENT DU CODERS 05 : OUI / NON

L'adhésion permet de participer à toutes les activités proposées par la FFRS, le CODERS 05 et par l'un ou l'autre des 4 autres Clubs du département qui sont : la RSPG (Gap), le CORSAGQ (Queyras), le BARS (La Bâtie Neuve) et la RSPV (Veynes).

**\* La cotisation d'adhésion au Club ne comprend pas le supplément pour la pratique de la gymnastique aquatique.**

- La cotisation normale de 45 € qui comprend l'assurance individuelle, accident/dommage corporel et responsabilité civile.
- La cotisation normale de 45 € augmentée d'un supplément de 5,22 € soit 50,22 €, comprenant la garantie **MSC I.A. PLUS** qui se substitue en cas d'accident corporel à la garantie de base.
- J'ajoute aux garanties ci-dessus l'option **Effets Personnels**, moyennant un supplément de 27 € soit 77,22 €.
- Je ne désire aucune assurance. J'ai bien noté que je ne pourrai prétendre à aucune indemnité au titre des dommages corporels dont je pourrais être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFRS et ses Clubs affiliés, que je ne pourrai pas participer aux voyages et séjours organisés par le CERS, le CODERS 05 et la FFRS et la cotisation s'élève à 43,92 € seulement.

J'ATTESTE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS D'ASSURANCE ET DES GARANTIES PROPOSÉES. CONFORMÉMENT À LA LOI, VOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE EST GARANTIE À L'ADHÉSION. LA FFRS REVERSE UNE PART DE VOTRE COTISATION À LA COMPAGNIE D'ASSURANCE QU'ELLE A CHOISIE. L'ASSURANCE INDIVIDUELLE-ACCIDENT/DOMMAGE CORPOREL, BIEN QUE NON OBLIGATOIRE, EST FORTEMENT RECOMMANDÉE, SON PRIX EST INCLUS DANS LA COTISATION DE BASE.

**DOSSIER COMPLET : Bordereau d'adhésion, Bordereau d'assurance, Coupon questionnaire santé ou certificat médical et chèque à l'ordre du CERS à transmettre à :**

**Sylvie MINCOLELLI 32 Promenade du tour des portes Villa Alfred 05200 EMBRUN**

#### Pour les nouveaux adhérents ou les anciens souhaitant ajouter une activité

Cocher la ou les case(s) de l'activité ou des activités que vous souhaitez pratiquer avec le CERS

- Randonnée       Raquettes       Ski Alpin       Ski Fond : Alternatif       ou Skating
- Pétañque       Tennis de Table       Gym. Aquatique (activité avec supplément)

- J'autorise le CERS à publier mon image sur photos/vidéos pouvant illustrer article de presse, press-book du Club, site internet
- Je m'engage à prendre connaissance du Règlement Intérieur du Club et du Guide de l'Adhérent qui m'a été remis et à en respecter les règles

Date : .....

Signature obligatoire

**POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE D'ADHÉSION JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS PRÉVUES DATANT DE MOINS D'UN AN.**